



LE PASSTECHNO EXPLIQUÉ AUX PARENTS

Le Passtechno permet aux élèves de 2^{de} GT des lycées publics parisiens de découvrir les séries STI2D, STL, ST2S, STMG de la voie technologique en participant aux « Journées pour Expérimenter » (JPE).

Trois raisons de participer aux « Journées pour Expérimenter » :

- **Découvrir la voie technologique,**
- **Confirmer ou pas un projet,**
- **Vivre une journée particulière !**

PRÉPARER SON IMMERSION EN VOIE TECHNOLOGIQUE

L'élève exprime son intérêt ou a été repéré par l'équipe pédagogique pour ses aptitudes et son intérêt pour la voie technologique.

Il échange avec ses enseignants, son professeur principal.

Il peut se rendre au CDI pour rechercher de la documentation sur les différentes séries technologiques, les parcours de formation, les poursuites dans l'enseignement supérieur, notamment en BUT ou en CPGE TSI, ainsi que les débouchés possibles.

L'INSCRIPTION

Avec l'accord de l'élève, le référent procède à l'inscription dans un lycée parisien qui propose la série technologique. Le référent reçoit une convocation qu'il transmet à l'élève.

L'élève prépare son déplacement (Itinéraire pour se rendre au lycée et aux horaires).

LA JPE

Si l'élève est convoqué le matin → il se rend directement dans l'établissement qui l'a convoqué. S'il est convoqué l'après-midi → il se conforme à son emploi du temps du matin et se rend l'après-midi, dans l'établissement qui l'a convoqué.

Chaque établissement propose un programme particulier de JPE : activités en mode projet, manipulation, fabrication d'objets en 3D, expériences en Fablab... Ils pourront aussi échanger avec des enseignants, des élèves ou étudiants-ambassadeurs.

ET APRÈS ...

L'élève doit poursuivre sa réflexion et ses recherches en se rendant sur des salons, aux journées portes ouvertes des lycées ou des établissements d'enseignement supérieur :

<https://www.ac-paris.fr/jpo>

Si l'élève formule le vœu d'une affectation dans la voie technologique, dans une de ces séries : STI2D, ST2S ou STL → un bonus est attribué pour la série dans laquelle il a effectué sa journée pour expérimenter, quel que soit l'établissement demandé. Attention : ce bonus ne s'applique pas à la série STMG.

